

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 A 19H00**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 19h00, le conseil municipal de la Commune de Lullin, dûment convoqué, le 15 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DEGENEVE Alain, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 11

Présents : DEGENEVE Alain, FROSSARD Nicolas, SONGIS-WOJCIK Karine, DEGENEVE Jean-Pierre, VUATTOUX Rémy, BOINNARD Elise, COLLOUD Grégory, GOUSSARD Jean-Claude, GUERINEAU Maxime, MACHAL Lukasz, MOREL-CHEVILLET Claude.

Absent excusé : PERRIN Dorothée.

Absent : MERMET-BOUVIER Solange.

Monsieur GUERINEAU Maxime a été nommé secrétaire de séance.

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 2023.

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR.

DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET PRINCIPAL – VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au virement de crédits ci-après :

Décision modificative n°4 :

| Désignation | Dépenses | |
|--|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | |
| D21318/21 – Autres bâtiments publics | 10,00 € | |
| D10226/10 – Taxe d'aménagement | | 10,00 € |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte les virements de crédits présentés.

ACQUISITION PARCELLE B 1410 SUCCESSION MEYNET GASTON

Dans le cadre de la succession de Monsieur MEYNET Gaston, les ayants-droits proposent à la commune l'acquisition de la parcelle cadastrée B 1410 d'une contenance de 256 m² au prix de 1,00 € par mètre carré.

Après échanges, le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'acquisition de la parcelle cadastrée B 1410 d'une surface de 256 m², au prix de 256,00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : suite à la procédure de reprise des concessions abandonnées, projet de caveaux supplémentaires de 2 et 3 places.

***PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE
LE 18/01/2024***

Le Maire,
Alain DEGENEVE

Le Secrétaire de séance,
Maxime GUERINEAU

